Lettre d'information
aux propriétaires de véhicules

Mesure d'entretien des freins à disque de remorque de la série BPW ECO Disc TS2

Mesdames et Messieurs

Par notre lettre du troisième trimestre 2022, nous avons déjà informé les clients concernés que des infiltrations d'eau dans la zone du dispositif de réglage ou du soufflet avaient été détectées sur les freins à disque de remorque BPW ECO Disc TS2 à partir d'une période de production limitée.

Cela peut entraîner une corrosion à l'intérieur de l'étrier de frein, avec pour conséquence une défaillance de la fonction de réglage automatique. Dans les cas extrêmes, l'effet de freinage du frein concerné peut être complètement perdu. Afin d'éviter des dysfonctionnements et d'éventuels dommages consécutifs, il est impératif que tous les véhicules concernés fassent l'objet de la mesure de service TS2.

En fonction de la période de production, il existe deux procédures différentes pour les véhicules concernés, que nous vous expliquons ci-dessous : (1) Modification conformément au manuel d'entretien et (2) rapport d'inspection principale ou banc d'essai des freins.

Veuillez d'abord vérifier quelle procédure est prévue pour votre (vos) véhicule(s) à l'aide de la liste ci-jointe (annexe 1).

(1) Modification selon les instructions de service (voir lien ci-dessous ou code QR)

- Les mesures nécessaires figurent dans les instructions de service et sont effectuées par un atelier. Nous recommandons de les confier aux stations-service BPW. Veuillez contacter le représentant national respectif de BPW

  - Pour commander des pièces de rechange, l'atelier a besoin de la fiche de collecte de données et des données du véhicule et de l'essieu qui vous ont été fournies, y compris l'affectation des instructions de service applicables. La fiche de collecte de données (annexe 2) doit être envoyée par l'atelier avec les données du véhicule complétées et les numéros de production des essieux pour chaque véhicule à TS2-Serviceteam@bpw.de ou au représentant national respectif de BPW.

  - Ce n'est qu'avec ces données que l'atelier peut recevoir les pièces de rechange nécessaires pour votre rendez-vous à l'atelier. BPW confirme la livraison du matériel lié au véhicule à l'atelier avec le numéro de message associé. L'atelier doit remplir intégralement la fiche de collecte de données lors du rendez-vous à l'atelier.

(2) Rapport sur le banc d'essai des freins ou l'inspection principale

Pour les véhicules concernés, un essai fonctionnel du frein doit être prouvé. À cette fin, l'inspection générale annuelle ou un essai séparé des freins au moyen d'un banc d'essai peuvent être envisagés. En détails :

- Si le véhicule a déjà été soumis à l'inspection annuelle prescrite par la loi, il n'est pas nécessaire de procéder à une inspection séparée des freins. Dans ce cas, veuillez nous envoyer la preuve que l'inspection annuelle a été effectuée.

- Si l'inspection annuelle obligatoire n'a pas encore été effectuée, veuillez faire contrôler le véhicule sur un banc d'essai de freinage et présenter la preuve.

- La preuve correspondante doit être accompagnée du numéro de châssis écrit, y compris les numéros de production des essieux installés.

Le traitement organisationnel de cette mesure est effectué par BPW Bergische Achsen Kommanditgesellschaft ou par le représentant national respectif de BPW. Pour obtenir des éclaircissements sur d'autres questions techniques, veuillez contacter la représentation de votre pays.

Si vous avez vendu le(s) véhicule(s) concerné(s) entre-temps, veuillez nous communiquer l'adresse du (des) nouveau(x) propriétaire(s) du véhicule.

L'information a été transmise à l'autorité fédérale allemande des transports motorisés (KBA).

Nous regrettons vivement que ces mesures nécessaires entraînent un surcroît de travail pour vous et nous nous efforcerons de réduire au maximum les inconvénients que vous subirez. Afin de maintenir la sécurité fonctionnelle des véhicules, nous vous demandons votre soutien actif et vous en remercions d'ores et déjà.

Vous trouverez tous les documents nécessaires sous le lien suivant :

URL-Link: https://www.bpw.de/servicemassnahme-ts2

QR-Code:

Veuillez agréer nos sincères salutations

Pièces jointes

Annexe 1 - Liste des véhicules concernés, y compris les données relatives aux essieux et la procédure correspondante
Annexe 2 - Fiche de collecte de données